

Date de la convocation : 28 Avril 2009.

Présents : ABDELAZIZ Karim ; BOBILLIER Christine; DI BENEDETTO Patrice; FABRÈGUES Daniel ; FILSJEAN Nicole; GOGUEL Mathieu, HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe; LEFEVRE Gérard ; LIHOREAU GAMBA Véronique; MARCEAU Muriel; MÉNÉTRIER Claude , PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique; PRAOM Christian; RENAUDE Régis; SAILLARD Patrick; VIENNET Alain; VUILLEMIN Jean-Louis ;

Excusée : BILLOT Maryse, procuration à Alain VIENNET.

Gisèle PARIS a été désignée secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Inscription de nouveaux points à l'ordre du jour : dans la commission patrimoine, tous les points ; dans la commission environnement, subvention forêt. Adopté à l'unanimité.

Suppression du point « saisie des compte-rendus du Conseil Municipal » qui coïncide avec une proposition écrite de Monsieur GOGUEL à ce sujet. Le Mairie propose que ce point soit examiné en commission avant présentation au conseil municipal. Adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU CONSEIL DU 25 MARS 2009

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

Calendrier des manifestations

Vendredi 8 mai : Cérémonie au monument aux morts à 11h30 suivi d'un pot de l'amitié à la salle Guinemand. Installation de la salle par les élus à 10h30.

Samedi 9 mai : Journée de l'Europe avec une exposition à la médiathèque de 9h00 à 18h00 plus une animation sur le parking de l'Outo organisée par le Comité de Jumelage.

Mardi 12 mai : à 18h30, salle Guinemand, réunion sur le compostage individuel organisé par le SYBERT.

A 20h00, rencontre avec Mme Tuillon-Nass à la médiathèque. Elle nous présentera son ouvrage « Les passagers de l'aube ».

Mardi 26 mai : de 9h30 à 11h30 à l'ancien secrétariat, première permanence d'HDL.

Mercredi 27 mai : exceptionnellement il n'y aura qu'une seule séance de cinéma à 20h00, à l'espace du Marais. Le film projeté sera *Welcome* avec Vincent Lindon.

Mardi 2 juin : à 20h00 à l'Espace du Marais, concert du *Jeune orchestre Symphonique du Conservatoire du Grand Besançon*. Entrée libre.

En ce qui concerne les visites guidées dans le marais elles auront lieu : les mercredi 6 et 20 mai de 13h30 à 17h30 et deux sorties samedi 30 la première de 7h30 à 10h30 et la seconde de 13h30 à 17h30.

Bilan du concert de la Batterie-Fanfare :

Le 18 avril, à 20h00, le concert de Printemps de la Batterie-Fanfare de Saône a eu lieu à l'Espace du Marais. Un grand nombre de spectateurs de tout horizon était présent.

A cette occasion, les musiciens ont présenté leur nouvelle tenue financée grâce à la subvention communale (12 794,51 € TTC). Ce nouvel uniforme aux couleurs bleue et noire, identifiera la Batterie-Fanfare de Saône dans ses diverses prestations villageoises et extérieures. Vous pouvez d'ailleurs en avoir un aperçu dans le dernier Saône Votre Commune.

Le spectacle, comme d'habitude de qualité, a été apprécié par l'ensemble de l'auditoire.

Subvention pour Saveurs et Passions :

Nous avons fait une demande de subvention au Conseil général pour Saveurs et Passions qui a eu lieu en février dernier. Nous avons reçu la notification nous attribuant la somme de 180 €. Cette somme est identique à la subvention attribuée pour 2008.

COMMISSION ADMINISTRATION - FINANCES

Dénonciation de la convention ARTE

Suite à la demande des communes associées à Saône, et en raison de l'arrivée prochaine de la TNT, il est proposé de dénoncer la convention de maintenance de l'antenne permettant de recevoir ARTE sur la plateau entre la société TDF et la commune de Saône. M. VUILLEMIN s'oppose à cette décision en raison du risque de perte de réception pour certaines familles, Monsieur JUAREZ s'interroge sur la fermeté de la décision des autres communes, Madame LIHOREAU propose que ce soit repoussé à la date effective de réception de la TNT. Les autres communes souhaitent une résiliation rapide. De plus il s'agit de l'arrêt de maintenance et non de l'arrêt de fonctionnement.

Il est finalement décidé que cette dénonciation aura lieu au 31 décembre 2009, sous réserve évidemment des mêmes délibérations par les autres Conseils Municipaux concernés. Pour : 15, abstentions : 5 (MM Abdelaziz, Fabrègues, Lefevre, Ménétrier – Mme Lihoreau), contre : 1 (M. Vuillemin).

Eclairage public rue de la Croix de Mission

Dans la continuité des travaux, 7 candélabres seront installés pour la somme de 22 875 €. Une demande de subvention au SYDED (23%, 5 421 €) est demandée à l'unanimité du Conseil.

COMMISSION PATRIMOINE

Jobs d'été

Huit jeunes entre 15 et 18 ans y participeront. Leur travail sera compensé par des chèques cadeaux de 80 € la semaine.

Fleurissement

L'horticulteur BOICHARD a été retenu pour une somme de 3 518 € TTC.

L'opération « Un soleil à ma porte » est bien partie (6 000 graines distribuées par le bulletin communal). Les communes environnantes ont été informées de cette opération.

Alimentation en eau du cimetière

Les fuites existantes ne pouvant être réparées qu'à grand frais, diverses alternatives ont été examinées. La solution d'une réserve d'eau de pluie ne peut être retenue faute d'espace de réception adapté. Une réfection totale depuis le raccordement existant est possible mais plus onéreuse et moins pratique qu'un nouveau raccordement général depuis la rue du Fiètre (servitudes, purges...). Cette dernière solution est donc retenue à l'unanimité pour cette réalisation qui coûtera 3 193 € et 654 €.

Remplacement agent

Pour palier l'arrêt maladie d'un agent et l'excès de travail durant les mois d'été, il est fait appel à un emploi temporaire de cinq mois. La personne est déjà en poste.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Projet école

Suite à l'appel d'offres que nous avons passé pour l'étude de faisabilité de l'école, nous avons reçu 9 candidatures.

Le comité de pilotage, réuni le 4 mai dernier a retenu 4 bureaux d'étude parmi ces 9, qui pourront être auditionnés.

Lundi 11 mai à 19 h 30 : la commission d'appel d'offres se réunit pour confirmer les choix du comité de pilotage. Les auditions des candidats retenus auront lieu avant la fin du mois de mai.

COMMISSION URBANISME

Aire des gens du voyage

La réception des travaux concernant la défense incendie a eu lieu le 4 mai et n'amène pas de remarques particulières. Les travaux restants relèvent de la CAGB. M. VUILLEMIN s'interroge sur le financement final des opérations ; il est rappelé que la CAGB compensera tous les frais.

Etat des demandes d'urbanisme

COMMISSION 20 AVRIL 2009					
DP DEPOT	LEMERCIER Pierre	1 rue des Castors	Changement tuiles		02553209C0015
	MARGUET Jean-Claude	47 rue Louis Pergaud	Tuiles photovoltaïques		02553209C0017
	BARTHOD Claude	7 rue des Ronces	Réfection mur		02553209C0018
	GERBIER Damiens	5 rue des Pommiers	Clôture		02553209C0019
	CHEVASSUS Jean-claude	5 rue des Arondes	Panneaux photovoltaïques		02553209C0020
	BERGER Jean-Pierre	12 C rue des Ronces	Capteur à tubes		02553209C0021
	PERY Simone	3 rue des Prairies	Panneaux solaires		02553209C0022
	CLAUDET Jean-Claude	5 rue Paul Dukas	Ravalement+création débords de pignon		02553209C0023
	GAUME Aurélien	16 E Grande Rue	Clôture		02553209C0024
	ROSSI David	15 rue de la Mairie	Réfection-isolation toiture		
			Aménagement des combles		
			Création d'ouvertures		02553209C0025
	MOUROT Hubert	15 rue des Tilleuls	Pose d'une fenêtre de toit		02553209C0026
	MOUROT Hubert	15 rue des Tilleuls	Véranda		02553209C0027
	RIGAL Philippe	19 rue Louis Pergaud	Abri de jardin		02553209C0028
	GAUME Aurélien	16 E Grande Rue	Muret		02553209C0029
LANCON John	7 rue Alix Champlon	Abri de jardin		02553209C0030	
NICOLAS René	17 B rue du Clousey	Réfection toiture		02553209C0031	
DP DECISION	SNCF	Avenue de la Gare	Ravalement bâtiment	Accordé au nom de l'Etat	02553209C0007
	PROUDHON Philippe	6 rue de la Messarde	Clôture	Accordé	02553209C0008
	SIMON Christian	16 ter avenue de la Gare	Abri	Accordé	02553209C0009
	MESLIER Nicolas	16 rue des Frères Maire	Terrasse	Accordé	02553209C0010
	MANHATTAN SARL	La Poste	Changement d'enseignes	Tacite	02553209C0011
	ROUSSET / DANREY	9 rue du Bouleau	Clôture	Accordé	02553209C0012
	SCI la BARBECHÉ	1 impasse du Chateau	Véranda	Accordé	02553209C0013
	DUBOZ François	20 rue du Cheneau Blond	Isolation avec crépi	Accordé	02553209C0014
CASTAN Alain	18 rue Roumotte	Clôture	Accordé	02553209C0016	
PC DECISION	MAISONS CONTOZ	Rue de Messarde	4 maisons individuelles	Accordé	02553208C0020
	VUILLEMIN Pascal	6 rue des Champs	Maisons jumelées (8 logements) Extension	Accordé	02553209C0003
PC MODIF DECISION	SERIDAH Salim	20 rue des Pommiers	Modif teinte crépi	Accordé	02553206C0025(03)
CU	Me MARCONOT	5-7 allée Louis Jahier	Simple information		02553209C0002
	Me MARCONOT	SECHE PRE	Simple information		02553209C0003
	Me PHILIPPE	1 rue du Bouleau	Simple information		02553209C0004
	SCP RACLE COLIN	1 rue du Château	Simple information		02553209C0005
	Me ZEDET	51 rue des Frères Maire	Simple information		02553209C0006
	Me CHEVRIAUX	5 rue de la Fontaine	Simple information		02553209C0007
	Me MARCONOT	11 A rue de la Mairie	Simple information		02553209C0008
	Me MARCONOT	14 rue de l'Etoile	Simple information		02553209C0009
	Me ZEDET	8 rue du Vert Pré	Simple information		02553209C0010
	Me DUROY	5 et 7 allée Louis Jahier	Simple information		02553209C0011
	Me BOCQUILLON	7 avenue de la Gare	Simple information		02553209C0012

Assainissement : Phase 2 Tranche 2

Avant travaux, la commune de Saône lancera une étude dont les objectifs permettront de contrôler les résultats des travaux faits en 1^{ère} phase et d'orienter dans un 2^{ème} temps la réalisation de la phase 2.

Les principales remarques sur le dossier tiennent pour une part dans la localisation de bassin de prétraitement et d'infiltration de la rue du marais.

La DDEA étudiera ces points en terme de faisabilité topographique et de dimensionnement de canalisation pluviale. Une réponse est attendue fin mai.

La mise en séparatif de la rue de la Fontaine devenant prioritaire, la DDEA et l'Agence de l'eau insistent sur le travail à mener auprès des riverains pour vérifier leur branchement et se mettre en conformité.

Les aides de l'Agence de l'eau et du département diminueront et porteront désormais sur le transport, les postes de refoulement, les prétraitements, la mise en conformité des réseaux unitaires. Elles ne dépasseront pas 50 %.

Centre bourg

- Prolongement rue de la poste : la 1^{ère} tranche est terminée. Ne restent que des travaux de finition (pose de panneaux et peinture). Une réception partielle aura lieu prochainement.
- Salle des fêtes : La réunion du comité de travail du 15 avril avec le CAUE, a permis d'orienter la réflexion vers une vision plus globale et à long terme du centre-bourg.

Monsieur VUILLEMIN s'interroge sur le projet de gendarmerie. M. VIENNET en profite pour faire état des contacts pris avec les autorités concernées qui restent très intéressées par le site de Saône.

A la demande de Monsieur ABDELAZIZ sur la vente d'un local commercial à la commune pour terminer la rue de la Poste, le Maire répond que le locataire ne s'est pas présenté à la dernière convocation mais que le loyer est réglé régulièrement et que l'activité artisanale est estimée se poursuivre. L'affaire est entre les mains de l'avocat de la commune.

COMMISSION COMMERCE ET ENVIRONNEMENT

Correspondant défense.

Monsieur FABREGUES a assuré cette fonction dans le mandat précédent et a été désigné le 28 mai 2008 pour continuer de l'assurer.

Deux courriers récents du Ministère de la Défense, en janvier et mars, précisent les fonctions et contraintes de ce correspondant jusque là restées vagues : en gros, être l'interlocuteur unique entre armée et commune. La charge n'est pas très lourde (courrier, réunions et cérémonies) mais contraignante au niveau de l'emploi du temps car demandant une grande réactivité. De fait, c'est Benoit HUFSCMITT qui assure cette charge depuis un an.

Daniel FABREGUES, après avoir expliqué son manque de temps et de disponibilité, souhaite démissionner de cette fonction. Personne d'autre ne se proposant, B. HUFSCMITT accepte la fonction. Il est élu à l'unanimité.

Bilan de l'affouage

Tout s'est bien passé grâce aux garants qui ont géré les quelques réclamations, litiges et infractions. Les lots se sont avérés être plus volumineux que prévu.

Une première vente complémentaire a eu lieu en avril, une seconde doit être faite très rapidement, car des houppiers de hêtre n'ont pas été distribués (pour deux lots de 15 stères environ).

Le résultat est une forêt bien entretenue, des affouagistes satisfaits et un revenu d'environ 6000 €.

Plan communal de sauvegarde

Depuis 2005, chaque commune doit mettre en place un PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Saône fait partie des communes pour lesquelles celui-ci est obligatoire.

Dominique Peyrard, Nicole Filsjean et Benoit Hufschmitt y ont beaucoup travaillé afin de clarifier le sujet qui est relativement complexe à traiter.

L'objectif de la mise en place de ce PCS est d'aider à la protection de la population au cas où surviendrait un événement naturel ou technologique grave sur la commune. La protection des biens n'est pas directement concernée, mais seulement celle des personnes, et évidemment pas seulement des saônois.

Une première phase de **diagnostic** a permis de lister au mieux les **risques** pouvant survenir sur le territoire de la commune :

- Risques technologiques liés au site Seveso de Gennes et aux pipe-lines qui l'alimentent ; mais aussi liés au transport de matières dangereuses, à la pollution du marais...
- Risques naturels liés à des problèmes météorologiques : canicule, fortes chutes de neige, de pluie, vent fort ; mais aussi risques (très faible) de séisme... Les effets dangereux les plus probables relèvent des coupures de réseaux (électricité, eau, moyens de communication) plus que des sinistres directs.

- Risques sanitaires enfin, plus précisément le risque épidémiologique de la grippe aviaire. La grippe porcine du Mexique vient de s'y ajouter, etc..

Autres : accidents majeurs, dont chute d'avion sur le village, accident de train...

Pour faire face à ces risques, deux outils seront opérationnels :

L'annuaire de crise est composé des noms et coordonnées de personnes susceptibles d'être contactées pour aider : élus, employés, personnels de santé, agriculteurs... . Cet annuaire répertorie également les personnes et lieux à risques, ainsi que les lieux susceptibles d'accueillir la population en cas de besoin. Remarque : notre appel à recensement des personnes à risque en début d'année, n'a donné aucun résultat, comme ce fut le cas les années précédentes pour la canicule.

La méthodologie d'intervention, composée de fiches d'intervention en fonction des risques, demande que soit répertorié, voire acheté, le matériel nécessaire (sirène, groupe électrogène pour la mairie, mégaphone). Elle doit aussi programmer des simulations.

Benoît HUFSCMITT fait un appel auprès de la population et des élus du conseil pour qu'ils s'associent à ce travail.

Demande de subvention et « aide aux investissements forestiers »

Le conseil vote à l'unanimité une demande de subvention sur l'aménagement du chemin de la parcelle 42 qui est en suspens depuis plusieurs années. Le montage du dossier est dévolu à l'ONF moyennant une dépense de 600 € HT, dont la prise en charge et adoptée à l'unanimité.

Monsieur FABREGUES demande qu'une étude d'aménagement au carrefour de ce chemin avec la route d'Ormans soit engagée avec les services du Département. Benoit HUFSCMITT répond que la remarque a déjà été transmise à l'ONF et qu'il la renouvellera.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Elections européennes

Les élus sont vivement invités à s'inscrire pour assurer les permanences dans les bureaux le dimanche 7 juin entre 8h et 18h, et le dépouillement à partir de 18h.

Terrain Hugot

Le terrain a été acquis par la commune. En réponse à une question antérieure de Monsieur ABDELAZIZ, le Maire indique que les frais d'acquisition sont inclus dans le prix annoncé de 283 990 €.

Visite des zones d'habitat à Rouen

Le maire et trois adjoints ont pu visiter des réalisations au mois d'avril. Une visite du même genre est programmée le 15 mai. Tous les élus sont invités à s'inscrire pour participer à ce déplacement.

A.G. du Syndicat de la Haute Loue

Un compte rendu nous est fait par Monsieur VUILLEMIN sur les travaux qui seront opérés en 2009, les conduites seront refaites entre Saône et Montfaucon.

Avenir du presbytère

La commission patrimoine est chargée d'étudier le réaménagement du bâtiment à la demande de l'Unité Pastorale.

A l'unanimité les élus décident d'organiser une réception en l'honneur de l'abbé COTTON très prochainement.

La séance est levée à 22 h 00.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 3 JUIN 2009 À 20 HEURES.

A 18 h 30, inauguration de l'exposition sur l'Indochine dans le hall de la Mairie, présentée par les anciens combattants de Saône

Le Maire,
Alain VIENNET

Le Rapporteur,
Gisèle PARIS